

Image not found or type unknown



Contestation de nouvelle facture versus devis accepté

Par **Jf75**, le **27/06/2012** à **00:20**

Bonjour,
J'ai suivi une formation continue et négocié un nouveau prix de celui affiché initialement.
J'ai donc reçu un devis précis avec montant réduit et j'ai payé la somme indiquée dans le devis.
Après plusieurs mois, on me réclame une autre somme (l'initiale) mais qui ne correspond pas au devis ni à ce que j'ai payé.
On m'a mis en demeure et menace de me traîner devant les tribunaux et saisir mes biens.
Que faire??? le nouveau devis que j'ai accepté est bien valable?
Merci de me répondre.
Cordialement,
JP